

ARPAJON - ÉTAMPES

Un hélicoptère traque les mauvais conducteurs



N 20, DE MASSY À MONDÉSIR, HIER APRÈS-MIDI. Une vaste opération de sécurité routière a été organisée. Un hélicoptère de la gendarmerie a survolé la zone. (LP/M.O.)

L bruit des pales d'hélicoptère aura peut-être fait lever les yeux au ciel de certains automobilistes essonnais. Hier, de 14 heures à 16 heures, la Direction départementale de la sécurité publique, avec le concours des policiers du district de Palaiseau, organisait une vaste opération de contrôle routier le long de la N 20. De Massy à Mondésir, une cinquantaine de policiers, CRS, gendarmes, douaniers et professionnels des services vétérinaires étaient déployés sur le terrain.

Contrôle de véhicules et de vitesse, tests d'alcoolémie ont été effectués au sol. Dans les airs, un hélicoptère de la gendarmerie coordonnait l'événement. L'objectif, repérer les incivilités des conducteurs, autrement dit les excès de vitesse, le non-respect des distances de sécurité, les dépassements par la droite ou encore les

appels téléphoniques passés au volant. Malgré la hauteur, 350 m, et la vitesse, 153 km/h, le commandant de police Denis Gassin, à bord de l'engin, pouvait identifier les plaques d'immatriculation grâce à une caméra ultra-puissante, capable de zoomer sur les véhicules.

Au total, 170 voitures, 43 poids lourds et 37 deux-roues ont été contrôlés. Deux conducteurs ont été placés en garde à vue pour usage de fausses plaques et consommation d'alcool. Et plusieurs contraventions dressées. L'intérêt de cette mission, qui devrait être étendue, est de faire baisser le nombre d'accidents mortels sur le département. En 2010, 12 personnes en ont été victimes sur la zone police, soit 1,47 % de moins qu'en 2009. Sur l'ensemble du département, 41 personnes ont perdu la vie lors de collisions, contre 27 en 2009. M.O.